



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**L'INSTITUT
agro Montpellier**

Pôle Tropiques et Méditerranée

Ingénieur en Agronomie et Agroalimentaire 3ème année

Systèmes Agricoles Agro-alimentaires Durables au Sud

Ingénieur Agronome Bouquet Développement 3ème année

**Master 3A Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de
l'environnement M2**

MOQUAS

Marchés, organisations, qualité et services

**Comprendre les agricultures familiales pour mieux
accompagner leur développement**



Ces photos, par Auteurs inconnus, sont soumises à la licence [CC BY-NC](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)

Livret pédagogique 2026-2027

VERSION PROVISOIRE au 04/09/2026

En attente de validation par le comité pédagogique

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	3
PRESENTATION DE LA FORMATION	3
Un parti pris pédagogique de professionnalisation	3
Les agricultures familiales sont au cœur de nos préoccupations	3
Compétences visées : « comprendre pour mieux accompagner »	4
Débouchés	6
ÉQUIPES ET CALENDRIER	7
Encadrement administratif et académique	7
Équipe pédagogique MOQUAS	8
Planning MOQUAS 2026-27	10
SYLLABUS	11
UE TR S9 : Transitions : paradigmes et pouvoir d’agir	11
UE 1 : Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique	12
UE 2 : Accompagner la structuration de l’agriculture familiale, comprendre et travailler avec les organisations agricoles et rurales	14
UE 3 : Action collective et gestion des ressources communes	16
UE 4 : Insertion des agricultures dans les marchés	17
UE 5 : Co – construire des services avec les agricultures familiales	18
UE 6 : Accompagner l’implication des agricultures familiales dans les politiques de développement	21
UE 7 : Évaluer un projet de développement et analyser son impact	23
UE 8 : Mise en situation professionnelle / stage collectif autour d’une demande professionnelle ..	24
UE TR DevPro : développement professionnel	26
UE LV1 / LV2 / FLE : langues vivantes *	27
UE 12 : Stage individuel de fin d’études	29
ANNEXES	38
Calendrier d’alternance MOQUAS (18 semaines max en formation)	38
Plagiat, fraude, intelligence artificielle	39
Dispositif de gestion des cas de harcèlement, discrimination et violences sexistes et sexuelles à l’Institut Agro Montpellier HDVSS	44
Volume horaire et crédits ECTS des UE	45
Pré-requis	45

¹ Des évolutions mineures pouvant se produire dans la mise en œuvre des enseignements, le contenu du présent livret n'a pas de valeur contractuelle

Avertissement

La présence à l'ensemble des enseignements (cours, TD, TP, conférences, visites, travaux de groupes...), qu'ils soient dispensés en présentiel ou en distanciel, et faisant partie du programme de formation, est obligatoire.

Présentation de la formation

Un parti pris pédagogique de professionnalisation

Comprendre pour mieux accompagner les agricultures familiales nécessite une approche pédagogique opérationnelle de différents objets d'études articulés entre eux, des ménages agricoles aux politiques publiques, assurée par des professionnels aux compétences pluridisciplinaires directement impliqués sur des terrains de recherche, d'expertise et de développement.

L'accompagnement des ménages agricoles dans leur développement, selon des critères qu'ils ont eux-mêmes choisis, suppose la capacité d'aborder cette complexité par la compréhension des sous-systèmes et de leurs interactions, et par la combinaison de focales pertinentes (système de culture et d'élevage, système d'exploitation, systèmes alimentaires, système d'activités, territoire ...) et l'articulation avec les problématiques concrètes identifiées (production, transformation, commercialisation, alimentation, travail, emploi, formation, installation, transmission ...), le tout contextualisé dans un environnement biophysique, économique, sociale et politique.

Le cursus MOQUAS forme des ingénieurs et masters agroéconomistes, professionnels du développement rural, ayant un pouvoir transformant sur la société par l'accompagnement des changements dans les exploitations agricoles, les systèmes d'activités et les agricultures familiales. Nous faisons le pari que leurs compétences techniques, méthodologiques et pluridisciplinaires, leur approche systémique et pluri-scalaire, leur posture et leur éthique, leur permettront d'actionner les bons leviers, au bon endroit et au bon moment, pour être utiles auprès des acteurs, des organisations et des territoires concernés par leurs interventions.

En SAADS 2^{ème} année /M3A 1^{ère} année, la dominante 1 « *Vers des agricultures durables* » est fortement recommandée pour accéder à MOQUAS en dernière année du cursus Ingénieur/Master.

Les agricultures familiales sont au cœur de nos préoccupations

En 2007, la part de la population rurale est passée sous la barre des 50% de la population mondiale totale. Elle est aujourd'hui de 45 % contre 66 % en 1960². Dans cette perspective, la fin du XXe siècle a sonné « *la fin du néolithique* »³ et a vu émerger une prise de conscience croissante dans le fait que les agricultures paysannes et familiales étaient bel et bien porteuses de modèles susceptibles d'impacter positivement les grands enjeux sociaux et environnementaux de notre temps.

Caractérisées par les liens organiques entre la famille et l'unité de production, les exploitations agricoles relevant des agricultures familiales⁴ représentent une forte majorité des exploitations

² Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?end=2018&start=1960&view=chart>

³ Michel Serres

⁴ « L'agriculture familiale (*family farming*) désigne une des formes d'organisation de la production agricole regroupant des exploitations caractérisées par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation du travail familial excluant le salariat permanent. Ces liens se matérialisent par l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial et par la combinaison de logiques domestiques et d'exploitation, marchandes et non marchandes, dans les processus d'allocation du travail familial et de sa rémunération, ainsi que dans les choix de répartition des produits entre consommations finales, consommations intermédiaires, investissements et accumulation » (Cirad 2014).

agricoles mondiales (de l'ordre de 500 millions), produisent l'essentiel des volumes alimentaires de base (céréales, légumineuses, tubercules, plantain) et jouent un rôle social déterminant par l'emploi agricole (40% des actifs mondiaux) (FAO, CIRAD, ... 2014).

L'environnement des agricultures familiales au sud a profondément évolué dans les dernières décennies. Après les Indépendances, des politiques économiques d'inspiration keynésienne ou marxiste ont donné un rôle prépondérant à l'État pour impulser la croissance économique et ont conduit à un fort encadrement étatique des agricultures. Dans les années 80 et 90, l'épuisement de ces politiques, le ralentissement de la croissance et la crise de la dette, ont remis en cause ces orientations et ont conduit à l'instauration de politiques économiques libérales aux résultats mitigés, notamment pour les agricultures familiales, en s'accompagnant d'un désengagement progressif des États dans le soutien à l'agriculture et de l'émergence d'entreprises privées où certains secteurs se sont développés en valorisant des avantages comparatifs. Malgré l'émergence et la mondialisation du concept de développement durable (Sommet de la terre, Rio 1992) et des « ODD » (objectifs de développement durable, ONU, 2015), le *développement* est globalement resté indexé sur la *croissance économique*. Les écarts de compétitivité ne se sont pas ou peu réduits ; l'instabilité des marchés, la dérégulation des services d'appui, l'atomisation des centres de décision ont renforcé l'incertitude des conditions de production ; la pauvreté, les inégalités et les asymétries ont augmenté ; la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les menaces sur la biodiversité, l'insécurité alimentaire et l'amplification des phénomènes migratoires questionnent la durabilité des processus engagés. Ces constats, renforcés par les crises répétées depuis les années 2000 (crises alimentaires, crise des prix agricoles, crises financières, ...) alimentent le débat sur la nécessité de repenser les politiques de développement et les modes de coordination entre les marchés, l'action publique et l'action collective (Stiglitz, 2002), (PNUD, 2005). Face l'économie de marché néo-classique, dont on reconnaît de plus en plus qu'elle est « imparfaite », qu'elle n'induit pas systématiquement la croissance économique et ne permet pas une répartition équitable des fruits de cette croissance, le paradigme du développement durable, les potentialités de l'action collective, le rôle de l'État et les conditions de la participation des acteurs aux décisions qui les concernent sont à nouveau questionnés.

Les agricultures familiales sont au cœur de ces questionnements. Sous peine de marginalisation, elles doivent renforcer leur implication dans un environnement incertain, parfois hostile, qui se globalise et qui ouvre aussi de nouvelles opportunités : segmentation des marchés, qualification des produits et des territoires, filières équitables, circuits courts, nouveaux modes de production et de consommation ... Pour renforcer leurs marges de manœuvre au sein de ces processus, les agricultures familiales doivent participer à l'élaboration de nouveaux dispositifs d'appui à la production et à sa valorisation et participer à la construction de services adaptés. Enfin, pour ne pas devenir le tiers-absent des dynamiques territoriales et des politiques publiques, les agricultures familiales doivent se renforcer et se structurer pour devenir des interlocuteurs crédibles tant dans la construction de partenariats privés que dans l'insertion territoriale et dans la négociation des programmes publics et des projets qui les concernent.

Compétences visées : « comprendre pour mieux accompagner »

Pour atteindre ses objectifs, la formation est construite autour de la démarche scientifique, de la posture et de l'accompagnement du développement, avec la mobilisation croisée d'apports de connaissances, de témoignages de professionnels et de confrontation au terrain, en privilégiant une pédagogie d'apprentissage par la mise en situation et la pratique (*learning by doing*). Deux stages

collectifs sur le terrain (en début et en fin de premier semestre – S9) préparent au stage individuel de fin d'étude du second semestre (S10).

Les compétences visées par la formation sont représentées sous la forme du « **chemin des compétences MOQUAS⁵** ».

Les fonctions exercées par les diplômés MOQUAS requièrent des compétences pluridisciplinaires, transversales, agronomiques, économiques et sociologiques :

Démarche scientifique Conduire des démarches scientifiques interdisciplinaires /transdisciplinaires et systémiques pour répondre à une problématique de développement agricole ou agroalimentaire, en mobilisant les apprentissages fondamentaux des sciences biophysiques et des sciences humaines.

Diagnostiquer comprendre et caractériser des agricultures familiales, leur diversité et leurs formes d'organisation, et les situer dans leur environnement (naturel, technique, socio-économique, historique et politique).

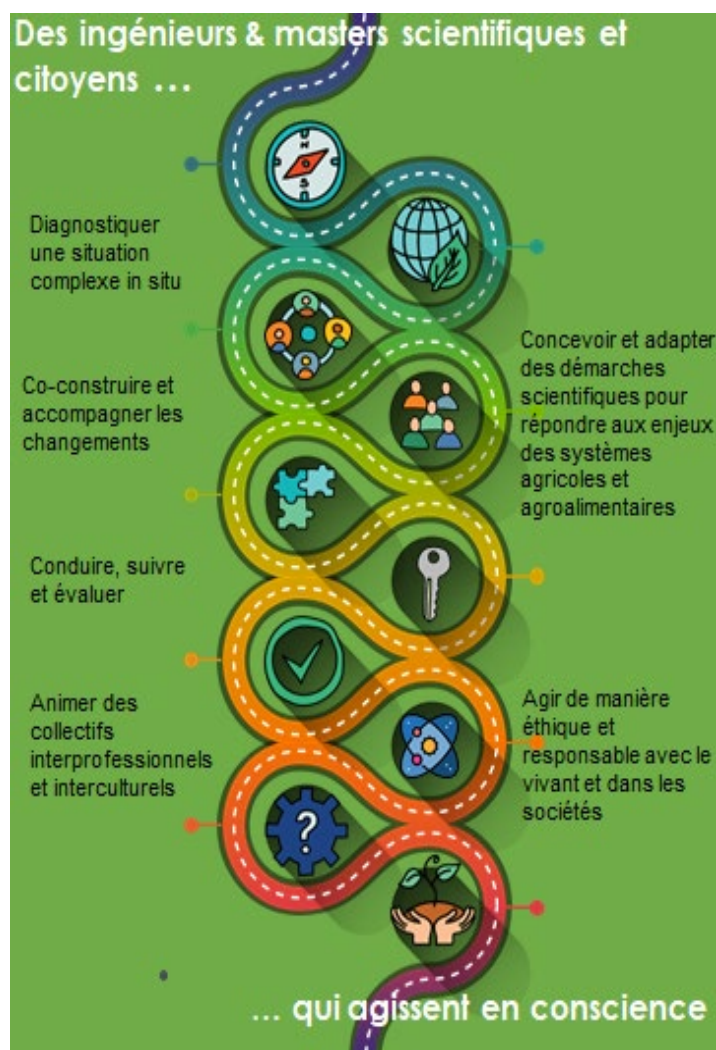
Diagnostiquer et évaluer des situations complexes in situ à l'échelle des dynamiques agricoles et agroalimentaires dans un territoire ou un pays et des processus de changement au sein des systèmes d'acteurs assurant les productions agricoles et les chaînes agro-alimentaires.

Co-construire des services pour accompagner les changements de visions, de stratégies, de pratiques et d'organisation d'un système agricole ou agroalimentaire.

Conduire suivre et évaluer un projet, un programme de développement, une politique publique pour l'agriculture, l'environnement et l'alimentation.

Animer Animer des collectifs interprofessionnels et interculturels au sein d'un système agricole ou alimentaire, pouvant avoir des référentiels différents et des intérêts divergents pour faire émerger des solutions d'actions partagées.

Ethique & responsabilité Agir de manière responsable avec le vivant et les sociétés dans l'accompagnement du développement agricole et agroalimentaire durable.



⁵ Ce « chemin des compétences » est présenté ici dans son état actuel de réflexion. Il est en constante évolution en fonction de l'état d'avancement de l'approche par compétences (APC) SAADS.

Débouchés

Les professionnels que nous formons interviennent en appui aux problématiques et aux processus de développement auxquels sont confrontés les agricultures familiales. Préparés aux missions de l'accompagnement du développement rural, ils sont placés en situation d'interface et d'intermédiation entre les agricultures familiales et leur environnement :

- Appui aux exploitations et ménages agricoles sur les problématiques pertinentes ;
- Accompagnement du renforcement des organisations professionnelles de l'agriculture familiale : structuration, réflexion stratégique, partenariats, contribution aux politiques publiques ;
- Appui à l'insertion des agricultures dans les marchés, les filières, les territoires : voies conventionnelles versus voies alternatives (qualification des produits, circuits courts, commerce équitable, ...) et renforcement du rôle des agriculteurs dans la gouvernance de ces voies alternatives ;
- Appui au développement des services d'appui aux agriculteurs et à leurs organisations : conseil agricole, services financiers, formation, santé animale, services d'information de marché ;
- Construction, conduite, évaluation et analyse d'impact des dispositifs d'appui, programmes et projets d'aide au développement.

Ces missions s'exercent dans une large gamme d'emplois :

- Organismes d'appui au développement : institutions nationales, multilatérales, ONG, fondations, administrations et collectivités, associations humanitaires, organismes internationaux ...
- Organisations professionnelles agricoles, syndicats et chambres d'agricultures, instituts techniques, associations de développement et organisations territoriales ...
- Enseignement et recherche publique et privée, centres de formation professionnelle, formation supérieure agricole, centres de recherche ...
- Secteur privé : bureaux d'étude et d'ingénierie, services aux entreprises, banques et microfinance, entreprises d'agriculture contractuelle, entreprises sociales et solidaires, industries agroalimentaires, Commerce, distribution (dont négoce, coopérative) ...
- Agriculture et production agricole
- Possibilité de poursuivre en thèse de doctorat dans certains cas.

Équipes et calendrier

Encadrement administratif et académique

Directeur Pôle Tropiques et Méditerranée	khalid.belarbi@supagro.fr
● Responsable administrative et académique « Ingénieur » ● Responsable administrative et académique « Master 3A » Pour tou.te.s les étudiant.e.s et apprenti.e.s, votre assistante de formation est : Votre assistante administrative : ● Pour les ingénieurs (SAADS, IA, extérieurs) ● Pour les masters MOQUAS en formation initiale ● Pour les étudiants internationaux Service Scolarité	claire.mangani@supagro.fr alexandra.chevalier@supagro.fr camille.dumontet@supagro.fr camille.dumontet@supagro.fr florence.leclerc@supagro.fr gisele.andre@supagro.fr
Interlocuteurs complémentaires	
● Pour les apprentis ● Pour les étudiants en formation continue SAFCO, Service Alternance et Formation Continue	thierry.goettel@supagro.fr vincent.guerpillon@supagro.fr
● Pour les étudiants en « mobilité diplômante » ● Pour les étudiants en « mobilité créditante » ○ Europe & Amérique du Nord ○ Amérique Latine, Afrique, Asie & périphérie Europe SRIL, Service des Relations Internationales	cecile.durand@supagro.fr santi.mallet@supagro.fr claudia.medina@supagro.fr
● Consultation psychologique gratuite et confidentielle, ouverte à tous les étudiants de l'Institut Agro ● Victime ou témoin d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes	En présentiel, le jeudi de 13h30 à 18h et par téléphone. SMS 06 87 20 21 03 psychologue-etudiants@supagro.fr stophdvss-etudiant@supagro.fr
Responsabilité scientifique et pédagogique, coordination d'ensemble MOQUAS	
Responsable scientifique et pédagogique MOQUAS	betty.wampfler@supagro.fr
Ingénieur pédagogique coordinateur MOQUAS	philibert.de-divonne@supagro.fr

Équipe pédagogique MOQUAS

Betty WAMPFLER Professeur, Économie du développement : politiques publiques, services, finances rurales, organisations agricoles	
Stéphane FOURNIER Professeur, Économie des systèmes agroalimentaires	
Pascale MOITY-MAIZI Professeure, Anthropologie et sociologie du développement	
Pasquale LUBELLO Maître de conférences Économie des marchés internationaux	
Gwenolé Le Velly Maître de conférences Économie de l'Environnement	
Christian BARANGER Ingénieur chef de projet Agro-économie : analyse systémique des exploitations agricoles, analyse filières, organisation des producteurs et entrepreneuriat	
Pierre LE RAY Ingénieur chef de projet Agro-économie : analyse systémique des exploitations agricoles, ingénierie des dispositifs de formation	

Myriam KESSARI Enseignante-chercheuse CIHEAM-IAMM Réseaux alimentaires alternatifs - Chaîne d'approvisionnement - Organisations	
Philibert de DIVONNE Ingénieur agronome, accompagnement et suivi individualisé, éthique et épistémologie	
Carole LAMBERT Ingénieur formation/ conseil Socio-économie : sécurité alimentaire, services, ingénierie de formation	
Frédéric LHOSTE Ingénieur chef de projet Agro-économie : services, ingénierie formation, diagnostic agraire	
Christophe LESUEUR Ingénieur chef de projet Agro-économie : organisations agricoles, politiques publiques, dispositifs de formation	
Fabien ZECCHINO - CASAGRANDE Professeur d'anglais Responsable LV1 , Enseignement anglais	
Nafissa ELANIOU Enseignante de langue espagnole Coordinatrice des enseignements et de la pédagogie LV2	
Laurent TÉZENAS du MONTCEL Compétences transversales Développement professionnel, communication	

Intervenants professionnels : ONG, bailleurs de fonds, centres de recherche, organisations professionnelles agricoles et rurales, entreprises, agriculteurs, bureaux d'études ...

Planning MOQUAS 2026-27

UE	Dates	Durée	Intitulé de l'UE	Responsable	Crédits
Rentrée	07/09	1 j.	Rentrée (Pôle Tropiques et Méditerranée, La Valette)		
UE TR S9 Semaine 37	08/09 au 11/09	4 jours	Transitions : paradigmes et pouvoir d'agir (La Gaillarde)	Sylvie Avallone Claire Marsden Betty Wampfler	1
UE 1 S.38-39-40-41 Sur le terrain :	14/09 au 09/10 21/09 au 03/10	4 sem	Terrain/ Stage collectif : Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique	P .Le Ray F. Lhoste Ch. Lesueur	5
UE 2 S. 42-43	12/10 au 23/10	2 sem	Comprendre et travailler avec les organisations agricoles et rurales	B. Wampfler	2
Semaine 44	24/10 au 01/11 inclus	1 sem	Congés		
UE 3 S. 45-46	02/11 au 13/11	2 sem	Action collective et gestion des ressources communes	S. Fournier P. Maïzi	2
UE TR DevPro Semaine 47	16/11 au 20/11	1 sem	Développement professionnel	L. Tézenas	1
UE4 S.48-49-50	23/11 au 11/12	3 sem	Insertion des agricultures dans les marchés	M. Kessari	3
Forum des métiers	26 / 11	1j.	Sabine PICASSO & Viridiana BLONDEAU Service Accompagnement Vers l'Insertion professionnelle (SAVI)		
UE5-1 Semaine 51	14/12 au 18/12	1 sem	Co – construire des services d'appui avec/pour les agricultures familiales	B. Wampfler	4
S. 52-01	20/12 au 03/01 inclus	2 sem	Congés		
UE 5-2 Semaine 2	04/01 au 08/01	1 sem	Co – construire des services d'appui : finances rurales	B. Wampfler	
UE 5-3 Semaines 3-4	11/01 au 22/01	2 sem	Co – construire des services d'appui : conseil et ingénierie de formation	F. Lhoste C. Lambert	
UE 6 S 5-6-7	25/01 au 12/02	3 sem	Accompagner l'implication des agricultures familiales dans les politiques publiques. Politiques agricoles, politiques commerciales, politiques environnementales, politiques d'installation et de formation des jeunes.	B. Wampfler	3
UE 7 Semaines 8-9	15/02 au 26/02	2 sem	Evaluer un projet de développement et analyser son impact	C.Lesueur P. Le Ray	2
Congés Semaine 10	27/02 au 07/03 inclus	1 sem	Congés		
UE 8 S.11-12-13	08/03 au 26/03	3 sem	Terrain / Stage collectif : Mise en situation en réponse à une demande professionnelle	B. Wampfler Ph. de Divonne	5
UE LV1	Tous les mardis matin, d'octobre à février, 11h – 12h30			F. Zecchino	1 *
UE LV2	Ingénieurs uniquement Tous les mardis matin, d'octobre à février 9h30 – 11h			N. Elaniou	1
UE FLE	Cours sur le campus de La Gaillarde			B. Barlet	1
UE 12	D'avril à septembre	Semestre 10	Stage de fin d'études 20 semaines minimum Soutenance du projet (SP) de stage, obligatoire, 1 mois après la signature de la convention de stage	Equipe MOQUAS	30

Soutenances : avant le 30 octobre / dérogations possibles pour début novembre en fonction des dates des jurys de diplôme

* Pour les MASTERS : la LV2 est facultative, la LV1 compte pour 2 ECTS

SPORT : Jeudi après-midi

Syllabus

UE TR S9 : Transitions : paradigmes et pouvoir d'agir

Crédit ECTS : 1

Mots clés : *référentiels de développement, paradigmes, développement durable, critiques du développement durable, pluridisciplinarité, positionnement épistémologique : nos manières d'agir sont inscrites dans notre manière de comprendre le monde.*

Enseignantes responsables de l'UE :	Betty WAMPFLER, Sylvie AVALLONE, Claire MARSDEN
--	---

Durée : 19h30	16h Cours et TD face à face ; 1h d'évaluation ; 2h30 autoformation et travail personnel
----------------------	---

OBJECTIFS VISES
Comprendre que nos manières d'agir sont inscrites dans notre vision du monde / notre manière d'appréhender le monde conditionne les solutions que nous imaginons et les actions que nous entreprenons. La formation SAADS met en avant « un fil vert de la durabilité » pour donner du contenu au « D » (pour durable) dans l'acronyme SAADS (Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud). Ce « fil vert de la durabilité » est décliné dans chacune des options de dernière année, IDEAL, RESAD, MOQUAS, qui ont la possibilité de lui donner la coloration qui correspond le mieux à l'option. Pour introduire ce fil vert, cette UE transversale est un point de départ. <i>Durabilité</i> ou <i>transitions</i> sont des mots plurivoques. Ils ont l'avantage de la plasticité mais l'inconvénient du flou. Ils renvoient à des modèles, des visions, des représentations différentes, qui façonnent autant de référentiels différents, chacun de ces référentiels étant caractérisé par un jeu de préjugés, de croyances, de valeurs, d'axiomes, de postulats ... qui lui est propre. Former à la durabilité, aux transitions et aux leviers d'action possibles passe par l'explicitation de ce qui reste souvent implicite. Cette explicitation ou ce point de vue (« d'où on parle ») sont constitutifs d'une posture scientifique. Nous les devons à nos étudiants. Dans le quotidien de leurs métiers, les intervenants en appui au développement sont confrontés à différentes grilles de lecture des réalités : on parlera de « référentiels », « paradigmes », entendus au sens de modèles de compréhension du monde. Cette unité d'enseignement réunit les étudiants de plusieurs parcours de spécialisation, en agroalimentaire et en développement agricole. Au cours de cette UE, les étudiants acquièrent les capacités à comprendre le concept de référentiel et de questionner les référentiels du développement qui orientent la décision politique et le mode d'intervention des professionnels, qu'ils soient dans les organisations internationales, les entreprises, la recherche, les organisations professionnelles ... : 1. Comprendre la notion de référentiel et analyser sa situation professionnelle à l'aide de ce concept ; 2. Comprendre qu'un référentiel n'est jamais neutre, qu'il véhicule des valeurs et une vision du monde ; 3. Analyser et critiquer le référentiel dominant du « Développement durable » 4. Être capable de se positionner en connaissance de cause et assumer son positionnement.

DESCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT
Tous les référentiels du développement sont historiquement situés, ils sont le produit de l'histoire. Ils orientent la décision politique, le mode d'intervention des organisations internationales et des entreprises, mais aussi la recherche et l'action. Ils se traduisent sous diverses formes matérielles : textes de politique publique, documents de cadrage (politique, scientifique, industriel, financier...), orientations prioritaires dans les appels d'offres pour les opérateurs du développement, plans stratégiques de développement en entreprises, contenus de formation ... A partir de la fin des années 1980, le référentiel du <i>Développement Durable</i> s'est progressivement imposé comme un référentiel dominant, avec sa promesse de concilier à la fois le développement économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Ce référentiel est aujourd'hui de plus en plus contesté, à la lumière des avancées scientifiques sur les « limites planétaires ». Dès la fin des années 60, les travaux du « club de Rome » (Rapport Meadows de 1972 : « Les limites à la croissance ») permettent l'émergence de nouveaux référentiels / paradigmes qui se développent dans l'ombre du référentiel dominant du « développement durable » : décroissance, one health, robustesse, habitabilité, donut ... sont désormais présents dans les programmes de recherche et commencent à se traduire concrètement dans les politiques publiques, les projets de développement et les stratégies des entreprises et des organisations. Largement ouverte aux témoignages professionnels, cette UE doit permettre aux étudiant.e.s de prendre conscience du pluralisme épistémologique et de la diversité des positionnements professionnels possibles autour des <i>transitions</i> et de la <i>durabilité</i>, à partir d'une approche critique du « <i>développement durable</i> ». Une table ronde est par ailleurs organisée le dernier jour de l'UE. En termes de modalités pédagogiques, les séances sont conçues comme pour laisser une large place à des échanges entre intervenants (enseignants, professionnels) et étudiant.e.s. Des outils sont déployés pour garantir l'interactivité pendant les séances, via la mise en place de sondages en direct et de travaux de groupe avec restitutions. Enfin des étudiants seront mobilisés pour animer la table ronde de fin d'UE, et une discussion réflexive finale sera organisée suite à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION
Objectif : mettre en œuvre un raisonnement transversal et réflexif. · Travail individuel, 100 % de la note l'UE · Un livret est remis aux étudiants en début de semaine. Il est à remplir après chaque séquence. Version papier / manuscrite uniquement · L'utilisation de l'intelligence artificielle générative est interdite · Ce livret comporte un travail individuel de rédaction réalisé le vendredi 11 septembre de 14h à 15h. Critères d'évaluation : clarté et cohérence, liens faits avec le contenu des séquences, soin apporté au document.

UE 1 : Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique

Crédits ECTS : 5

Mots clés : *agricultures familiales, système agraire, pratiques, système de production, système d'activités*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

L'UE vise à former les participants à l'analyse d'une agriculture familiale par l'approche « système agraire » à l'échelle d'un territoire, en vue d'accompagner les dynamiques de développement rural :

1. Mettre en œuvre la démarche "diagnostic agraire" ;
2. Évaluer les performances technico-économiques des exploitations ;

3. Rendre compte (schématiser et partager) des logiques et des pratiques des agriculteurs, dans leur diversité (typologie), de manière pluridisciplinaire et multi-scalaire ;
4. Analyser la coexistence de différents systèmes de production ;
5. Évaluer la durabilité d'un système agraire ;
6. Mettre en perspective la démarche « système agraire » avec d'autres méthodes couramment utilisées dans le développement.

Les objectifs de l'UE sont aussi de consolider les compétences transversales suivantes :

- Savoir conduire des entretiens de compréhension (maintenir une écoute active et mobiliser la fonction « Dire » des personnes enquêtées) ;
- Monter en généralité (archétype, extrapolation, modélisation, changement d'échelle) à partir d'une diversité de cas particuliers ;
- Faciliter le travail d'équipe et la collaboration ;
- Respecter les délais et accomplir les tâches permettant au collectif d'atteindre ses objectifs ;
- Apprendre et progresser grâce aux retours des camarades et enseignants ;

ORGANISATION GENERALE

L'UE, d'une durée de 4 semaines, est fondée sur un stage collectif de 2 semaines permettant la mise en œuvre d'une analyse du système agraire dans une petite région agricole française. Cet exercice concret d'analyse est le fil conducteur permettant d'introduire les concepts mobilisés, la méthode d'analyse, la discussion sur la durabilité des systèmes analysés et les liens entre système agraire, système alimentaire, politique agricole et métiers de l'appui au développement, ainsi que la discussion sur les méthodes d'analyse des réalités agricoles. La 1^{ère} semaine est consacrée au concept, méthode et outils qui seront mobilisés lors du stage de terrain. En 4^{ème} semaine, une prise de recul des résultats du terrain doit permettre de débattre de la place et le rôle des agricultures familiales dans le monde et de voir d'autres concepts qui peuvent être mobilisés dans le cadre des programmes de développement agricole.

PROGRAMME

Thèmes abordés

- Démarches et outils pour l'étude d'un système agraire ;
- Étude du milieu et zonage agro-écologique ;
- Étude de l'évolution historique des modes d'exploitation du milieu et des rapports de production et d'échange ;
- Réalisation d'une typologie dynamique des exploitations ;
- Identification, caractérisation et comparaison de systèmes de culture et de système d'élevage ;
- Analyse de systèmes de production vus comme une combinaison d'ateliers de production végétale et animale ;
- Analyse du système d'activité, combinant l'agricole et le non agricole ;
- Évaluation économique des systèmes ;
- Réflexion sur la mobilisation de ces méthodes d'analyse dans un cadre professionnel.

Les interventions des professionnels :

- Professionnels anciens diplômés en semaine 4

ÉVALUATION

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables d'analyser une agriculture familiale par l'approche « système agraire » à l'échelle d'un territoire, en vue d'accompagner les dynamiques de développement rural. Elle repose sur trois dimensions complémentaires :

- En fin d'UE, une épreuve individuelle écrite de 1h30 évaluera l'acquisition des savoirs requis ;
- L'évaluation des travaux de groupes durant le stage terrain permettra de mesurer l'acquisition des savoir-faire requis ;
- Une auto-évaluation des participants sur le travail en équipe et la posture professionnelle permettra d'évaluer l'acquisition des savoir-faire et savoir-être requis.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

CHRISTIAN BARANGER, christian.baranger@supagro.fr

PIERRE LE RAY, pierre.leray@supagro.fr

FREDERIC LHOSTE, frederic.lhoste@supagro.fr

CHRISTOPHE LESUEUR, christophe.lesueur@supagro.fr

UE 2 : Accompagner la structuration de l'agriculture familiale, comprendre et travailler avec les organisations agricoles et rurales

Crédits ECTS : 2

Mots clés : *organisations professionnelles (OP) agricoles, analyse organisationnelle, appui aux OP, accompagnement, réflexion stratégique, plaidoyer*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

1. Connaître l'histoire et la diversité des organisations agricoles, au Nord et au Sud ;
2. Analyser le rôle, les fonctions et le fonctionnement des OP, dans leur diversité ;
3. Comprendre comment les OP peuvent être des leviers de changement pour les agricultures familiales dans les domaines technique, économique, social et politique ;
4. S'initier aux outils mobilisés dans ce contexte (réflexion stratégique, réseaux, plaidoyer, etc...) ;
5. Se préparer à la fonction d'accompagnement des organisations agricoles et rurales.

Les objectifs de l'UE sont aussi de consolider les compétences transversales suivantes :

- Construire des grilles d'analyse, mobiliser et utiliser de manière critique des grilles existantes ;
- Comprendre les principaux ressorts de l'analyse organisationnelle.

ORGANISATION GENERALE

L'enseignement est organisé en trois séquences articulant approches théoriques, études de cas et mise en pratique. Il s'appuie sur une forte contribution de professionnels du développement et de la recherche.

PROGRAMME

- Comprendre une organisation agricole ou rurale :
 - A partir d'un regard sur l'histoire des organisations agricoles et rurales (OP) au Nord, au Sud et d'études de cas d'organisations de nature différente
 - Acquisition d'une compétence d'analyse des organisations agricoles s'appuyant sur une grille d'analyse co construite et mise à l'épreuve au cours d'une enquête auprès d'une organisation agricole française
 - Réflexion et prise de recul sur les conditions de l'analyse des organisations de l'agriculture familiale et les compétences requises pour la réaliser
- Accompagner le développement des organisations agricoles
 - Sur la base de l'expérience de structures accompagnant les organisations agricoles
 - Initiation à des méthodes et outils de l'accompagnement, réflexion sur les conditions de sa réalisation
 - Réflexion sur les compétences et la posture à développer dans cette fonction
- Les organisations actrices de changement au sein des agricultures familiales ?
 - Réflexion et mise en perspective de cette question à partir d'étude de cas et d'échanges avec des professionnels
 - Synthèse/ Débat et analyse critique du rôle des OP et de l'accompagnement des OP.

ÉVALUATION

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables de comprendre les organisations professionnelles agricoles et rurales et de travailler avec elles. Elle repose sur deux types de travaux complémentaires :

- Travaux de groupe
- Évaluation individuelle écrite.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

B. WAMPFLER, tel 04-67-61-70-19 betty.wampfler@supagro.fr

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : FERT, organisations agricoles françaises

UE 3 : Action collective et gestion des ressources communes

Crédits ECTS : 2

Mots clés : action collective, ressources, territoire, organisations, réseaux, institutions



* Dans cette UE

- Les contenus et supports d'enseignement sont réalisés sans IAg
- Les travaux des étudiants, individuels ou collectifs sont réalisés sans IAg.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

1. Comprendre les enjeux de l'action collective, identifier cette dimension dans les projets de développement local ou territorial ;
2. Analyser les freins et les leviers de l'action collective, par des approches théoriques (en économie et en socio-anthropologie) et empiriques ;
3. S'initier à l'accompagnement de dynamiques collectives : arbitrage, médiations, négociations, régulation.

Les objectifs de l'UE sont aussi de consolider les compétences transversales suivantes :

- Construire des guides d'entretien, conduire des entretiens et analyser des enquêtes ;
- Mobiliser des cadres théoriques pour accompagner et agir.

ORGANISATION GENERALE

L'enseignement alterne des cours théoriques, des études de cas et une mise en situation sous forme d'un jeu de rôle.

PROGRAMME

- Semaine 1 : cours théoriques sur les notions et cadres d'analyse de l'action collective et des ressources territoriales ; outils d'analyse de l'action collective (exemples dans les pays du Nord et du Sud)
- Semaine 2 : jeux de rôle en animation territoriale, analyse empirique d'une situation d'action collective.

INTERVENANTS PROFESSIONNELS

Organisme de conseil spécialisé dans les outils de médiation et de concertation territoriale

ÉVALUATION

L'évaluation de l'UE s'attachera à vérifier que les participants sont capables de décrire, analyser et évaluer une action collective, pour identifier ses freins et leviers. Deux types de travaux complémentaires sont proposés :

- Étude d'articles scientifiques (Travaux de groupe)
- Enquêtes auprès de différents collectifs à Montpellier (Travaux de groupe)

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Pascale MOITY-MAIZI 04-67-61-70-04 pascale.maizi@supagro.fr

Stéphane FOURNIER 04-67-61-70-15 stephane.fournier@supagro.fr

UE 4 : Insertion des agricultures dans les marchés

Crédits ECTS : 3

Mots clés : *marchés, signes de qualité, impacts, développement durable, filière, développement territorial, coordination, action collective, système agroalimentaire localisé.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

Cette UE a pour but de renforcer les connaissances et les compétences des étudiants pour travailler à une meilleure insertion des agricultures familiales dans les marchés par la compréhension du fonctionnement des filières agricoles :

1. Comprendre les difficultés de la commercialisation des produits des agricultures familiales ;
2. Analyser le fonctionnement des filières « conventionnelles » et de leurs marchés, et en comprendre le développement au sein du modèle agro-industriel ;
3. Comprendre les dispositifs de certification des produits agricoles et alimentaires et les enjeux de leur mise en œuvre, notamment en termes d'action collective ;
4. Analyser la pertinence et les effets des circuits « alternatifs » (commerce équitable, circuits courts, indications Géographiques, filières Bio/ Rainforest Alliance...) ;
5. Se préparer à accompagner des collectifs dans leurs stratégies de valorisation et mise en marché.

Les objectifs de l'UE sont aussi de consolider les compétences transversales suivantes :

- Compréhension du rôle et la posture de l'agro économiste dans l'intervention en appui à ces acteurs : types et modalités de l'accompagnement, production de connaissances pour l'action, voies de renforcement et pérennisation des dynamiques...
- Capacités d'analyse et de synthèse

ORGANISATION GENERALE

L'UE comprend un premier temps dédié à la compréhension du fonctionnement des filières conventionnelles (acteurs, marchés...). Dans un second temps, les dispositifs de normalisation /

certification / accréditation sont étudiés. La dernière partie de l'UE est consacrée à l'analyse des filières « alternatives ». Pour cela, des interventions sous formes de cours permettent de comprendre les dispositifs et le travail sur le potentiel de ces alternatives est travaillé sous forme de TD permettant d'approfondir ces dispositifs.

ÉVALUATION

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables d'accompagner l'insertion des agricultures familiales dans les marchés par la compréhension du fonctionnement des filières agricoles et de la posture requise. Elle repose sur deux dimensions complémentaires :

- Travaux de groupe
- Évaluation individuelle.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Myriam KESSARI

kessari@iamm.fr

UE 5 : Co – construire des services avec les agricultures familiales

Crédits ECTS : 4

Mots clés : *services agricoles, systèmes de service, pérennisation de l'accès aux services, conseil agricole, services financiers ruraux et agricoles, microfinance, formation, ingénierie de formation, co –construction, durabilité*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

Pour se développer, les agricultures familiales du Sud ont besoin d'un accès durable à différents types de services (accès aux intrants, conseil agricole, épargne/crédit/assurance, information, formation...). A l'issue de l'UE les participants seront en mesure de :

1. Décrire les évolutions des services d'appui à l'agriculture familiale (conseil agricole, financement, formation, ...) ;
2. Situer les enjeux actuels du développement de services adaptés aux transitions, aux besoins et contraintes des agricultures du Sud ;
3. Estimer et discuter les impacts du développement de services adaptés sur les transformations des agricultures du sud ;
4. Proposer, sur la base de cadres étudiés et d'exemples, une démarche et une méthode d'analyse et de co-construction de la demande en services ;
5. Mettre en place, proposer des méthodes de co-construction de services pertinents, efficaces et durables.

ORGANISATION GENERALE

L'enseignement est organisé en 3 modules :

- 5-1 : Co-construire des services agricoles avec les agricultures familiales : à partir d'étude de cas, le module pose les bases de la problématique de service et de la rénovation des dispositifs
- Les modules 5-2 et 5-3 approfondissent l'étude de différents services :
 - 5-2 : Répondre aux besoins de services financiers des agricultures et de leurs organisations
 - 5-3 : Quels dispositifs de conseil et de formation agricoles pour les agricultures familiales et quels enjeux autour de ces dispositifs ? Comment les concevoir ?

PROGRAMME

Module 5-1 - Co construire des services agricoles avec les agricultures familiales

À partir d'un jeu de rôle mettant en situation un agent de développement et une organisation agricole, ce module a pour objectifs de permettre aux étudiants :

- D'acquérir une capacité d'analyse de la problématique des agricultures familiales face aux services agricoles ;
- Et de s'initier, par la pratique, à une méthode d'accompagnement de la construction de services adaptés aux besoins et aux contraintes des agricultures familiales, adaptés à l'échelle où se pose le problème, coordonnés en système de services et durables.

Des services de différente nature sont abordés (approvisionnement, stockage, sécurité alimentaire, information, santé animale, ...) et des intervenants professionnels sont mobilisés comme personnes-ressource par les étudiants qui réalisent ce premier module en très large autonomie.

Les deux modules suivants permettent d'approfondir, avec les mêmes méthodes et outils, des services déterminants pour l'avenir des agricultures familiales : le financement, le conseil et la formation agricole.

Approfondissement de différents services :

Module 5-2 : Répondre aux besoins de services financiers des agricultures familiales et de leurs organisations

Les objectifs de ce module sont de :

- Comprendre les enjeux du développement des services financiers pour les agricultures familiales et le monde rural au Sud
- Acquérir des méthodes d'analyse de la demande en services financiers
- Comprendre les différentes formes de services financiers ruraux existant aujourd'hui (microfinance, banques, secteur informel) et les modalités de reconstruction de ce secteur dans un environnement libéralisé.
- S'initier à une méthode d'accompagnement des agricultures familiales pour l'accès aux services financiers basée sur la compréhension de la demande, sur le renforcement des capacités des agriculteurs et des OP et sur la conception d'une offre adaptée à l'agriculture ;
- S'initier à l'évaluation et à l'analyse d'impact des services financiers ruraux ;

Modules 5-3 : le conseil et la formation au service de l'agriculture familiale

Quels dispositifs de conseil et de formation agricoles pour les agricultures familiales et quels enjeux autour de ces dispositifs ? Comment les concevoir ?

L'objectif global de ce module est d'accompagner des processus de construction, de mise en œuvre et d'évaluation de dispositifs (de conseil et de formation), en intégrant leur caractère systémique et en s'appuyant sur des méthodes et outils adéquats (ingénieries du conseil, de formation), pour une adaptation optimale aux besoins des producteurs et de leurs organisations

Objectifs pédagogiques spécifiques :

- Expliquer les enjeux des services de conseil et de formation pour le développement agricole, et leur insertion dans les dynamiques de changement
- Proposer des actions de formation / conseil agricole adaptées et pertinentes
- Utiliser les concepts et outils principaux de l'ingénierie de formation
- Proposer un panel de modalités complémentaires visant à accompagner (conseiller et/ou former) les producteurs dans leurs dynamiques de changement / développement
- Identifier les facteurs de réussite (les risques d'échec) des actions (de conseil et de formation)
- Discuter les diverses dimensions de la durabilité des dispositifs (de conseil et de formation), et de leur mise à l'échelle
- Se projeter dans un stage ou emploi en lien au conseil ou à la formation agricole.

Organisation : Le module alterne apports théoriques, exercices, études de cas, témoignages et discussions en salle.

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : CIRAD, AFD, FERT, CAP MALAGASY, FEKAMA, CIVAM, IFOCAP, DEFIS (NON EXHAUSTIF).

ÉVALUATION DE L'UE :

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables d'identifier les services pertinents à développer et leurs complémentarités dans un contexte donné et de contribuer à la co-construction de ces services.

Elle repose sur trois dimensions complémentaires :

- Travaux de groupe
- Évaluation individuelle écrite
- Auto-évaluation des participants sur le travail en équipe et la posture professionnelle pour évaluer l'acquisition des savoir-faire et savoir-être requis.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Betty WAMPFLER, 04-67-61-70-19, betty.wampfler@supagro.fr

Carole LAMBERT, carole.lambert@supagro.fr

Frédéric LHOSTE, frederic.lhoste@supagro.fr

UE 6 : Accompagner l'implication des agricultures familiales dans les politiques de développement

Crédits ECTS : 3

Mots clés : *politiques agricoles, politiques de sécurité alimentaire, politiques commerciales internationales, politiques et services environnementaux, co-construction, plaidoyer*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

- Acquérir / compléter ses connaissances :
 - Comprendre les politiques qui influent sur le développement agricole des pays du Sud : politiques de développement, politiques sur l'agriculture et l'élevage, la formation et l'installation des jeunes, le commerce international, politiques environnementales
 - Comprendre comment les agricultures familiales peuvent s'impliquer dans l'élaboration des politiques publiques.
- Maîtriser des méthodes et des outils pour :
 - Analyser une politique publique
 - Accompagner/renforcer l'implication des agricultures familiales dans les politiques publiques.
- Réfléchir et se projeter dans les métiers de l'accompagnement du développement.

Pour atteindre ces objectifs, à travers la rencontre de professionnels intervenant dans le champ des politiques publiques au Sud, l'UE 6 propose :

- Des apports théoriques (cadres théoriques, grilles d'analyse) permettant d'appréhender/de comprendre l'objet « politique publique » à partir d'une approche institutionnaliste mettant l'accent sur les acteurs et les processus
- Des connaissances empiriques sur les politiques touchant les agricultures en général, et familiales en particulier (politiques agricoles/alimentaires / commerciales internationales/ environnementales.). Ces connaissances sont apportées et organisées selon les cadres théoriques précédemment évoqués pour faciliter et améliorer leur intelligibilité
- Des exercices d'analyse de politiques publiques permettant individuellement et collectivement la mise à l'épreuve des étapes précédentes
- Un partage d'expérience, de réflexion et de questionnement sur les contenus des métiers de l'accompagnement des agricultures face aux politiques publiques et aux compétences associées.

ORGANISATION GENERALE

L'UE est organisée autour de quatre thèmes et d'un TD « fil rouge » :

- Quelles politiques publiques pour assurer la sécurité alimentaire et la modernisation des agricultures familiales du Sud ?

Une première approche par l'histoire longue apporte des connaissances sur les politiques publiques au Sud depuis six décennies et une compréhension des référentiels théoriques qui ont structuré leur évolution.

- Comment analyser une politique publique ?
Une grille d'analyse issue de l'analyse cognitive des politiques publiques (P.Muller)
- Différentes politiques influant sur les agricultures familiales sont ensuite approfondies avec cette grille d'analyse :
 - Les politiques **agricoles** dans leur diversité sont approfondies dans différents contextes (Asie, Amérique Latine, Afrique) ;
 - Les politiques **commerciales internationales** : l'élaboration des politiques publiques agricoles nationales est de plus en plus fortement tributaire des régulations supranationales, régionales et mondiales. Cette séquence a pour objectif d'apporter des éléments de compréhension des politiques commerciales agricoles internationales, de leur articulation avec les niveaux régionaux et nationaux. Les marges de manœuvre des agricultures familiales et de leurs organisations sont analysées.
 - Les politiques **environnementales** sont analysées au niveau national et international
- Comment les agricultures familiales peuvent-elles contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques ?
Des intervenants professionnels témoignent de leur expérience d'accompagnement en la matière.

Un TD « fil rouge » permet la mise en pratique et un retour réflexif et critique sur l'ensemble de cette approche ainsi qu'un questionnement sur le rôle de l'ingénieur /master « accompagnateur » des acteurs agricoles face aux politiques publiques.

ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables d'appréhender les enjeux de l'implication des agricultures familiales dans les politiques de développement par la compréhension des politiques publiques et de leur processus d'élaboration et de mise en œuvre. Elle repose sur deux dimensions complémentaires :

- Travaux de groupe
- Évaluation individuelle écrite.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Betty WAMPFLER, betty.wampfler@supagro.fr

Pasquale LUBELLO, pasquale.lubello@supagro.fr

Gwenolé Le VELLY, gwenole.le-velly@supagro.fr

UE 7 : Évaluer un projet de développement et analyser son impact

Crédits ECTS : 2

Mots clés : cycle de projet, cadre logique, planification, suivi-évaluation de projets, évaluation orientée changement, analyse d'impact.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

L'UE vise à former les participants à la conception, au suivi, à l'évaluation et à l'analyse d'impact d'un projet de développement. Ils/elles seront en mesure de :

- Participer à une équipe en charge de la formulation, du suivi ou de l'évaluation de projets de développement,
- Adapter des outils dans ce domaine en fonction de la demande d'un commanditaire,
- Porter un regard critique sur des documents de projets (conception, suivi, évaluation) quant aux approches employées et aux résultats décrits.

Plus spécifiquement, les compétences spécifiques consolidées sont les suivantes :

1. Comprendre les bases du projet comme dispositif d'appui au développement rural,
2. Maîtriser la gestion du cycle de projet (gestion axée sur les résultats, cadre logique, chemins de changement) et développer un regard critique sur ces outils,
3. Maîtriser et porter un regard critique sur les méthodes et les outils standards utilisés dans les évaluations des projets et des programmes de développement agricoles et ruraux,
4. Concevoir une démarche d'évaluation d'impact d'une action de développement dont un set d'indicateurs pertinents

Les objectifs de l'UE sont aussi de consolider les compétences transversales suivantes :

- Travailler en équipe
- Mobiliser et adapter différentes méthodes et outils
- Porter une analyse critique sur les logiques d'intervention

ORGANISATION GENERALE

L'enseignement alterne la lecture et l'exploitation de documents de référence sur le domaine. Les méthodes de pédagogie active favorisent la mobilisation des savoirs par les stagiaires eux-mêmes (approche projet et classe inversée).

Les mises en situation se déclinent en séances de brainstormings et restitutions collectives et en travaux par petits groupes de 3 à 5 étudiant(e)s. Des professionnel(le)s du développement partagent leur expérience et leur regard critique.

PROGRAMME

L'enseignement est organisé en 4 séquences

1. La gestion de cycle de projet

2. Les méthodes et outils de suivi et d'évaluation de projets
3. Les approches orientées changement
4. L'impact

Des études de projets et programmes de développement local servent de fil conducteur pour organiser des travaux de groupes transversaux à toutes les séquences de formation.

ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants ont acquis les capacités suffisantes leur permettant de contribuer à la conception, au suivi, à l'évaluation et à l'analyse d'impact d'un projet de développement.

- Concevoir un dispositif d'évaluation au service du pilotage de projet
- Connaître la GAR et mobiliser le cadre logique
- Connaître et mobiliser les critères CAD
- Adopter une approche orientée changement et construire un chemin d'impact
- Élaborer des indicateurs pertinents
- Se repérer dans les différentes méthodes d'évaluation d'impact

Elle repose sur deux activités complémentaires :

- Les travaux de groupe (en majorité) associant production écrite et restitutions orales.
- Un exercice individuel écrit.

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Christophe LESUEUR, 04-67-61-70-84, christophe.lesueur@supagro.fr

Pierre LE RAY, pierre.leray@supagro.fr

UE 8 : Mise en situation professionnelle / stage collectif autour d'une demande professionnelle

Crédits ECTS : 5

Mots clés : *formation-action, projet collectif, action collective, réponse à une commande professionnelle, approche qualitative, enquêtes compréhensives*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

Clôturent le semestre 9, l'UE 8 vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Mettre à l'épreuve les acquis théoriques et méthodologiques de la formation à travers une mise en situation professionnelle de réponse à une commande professionnelle,

2. Analyser de manière opérationnelle une situation de terrain (diagnostic de besoins des agricultures familiales, analyse des dynamiques d'action collective, construction sociale de la demande en services, évaluation de projet, accompagnement des acteurs ...)
3. Mettre à l'épreuve les compétences opérationnelles nécessaires à la réalisation du stage de fin d'étude (construction d'une problématique, organisation du terrain, collecte de données et retranscription, traitement final et présentation des résultats au commanditaire).
4. Adopter les comportements favorisant une dynamique collective positive (cf. compétences transversales ci-dessous) et la posture méthodologique d'écoute active et d'empathie requise vis-à-vis des partenaires rencontrés et des acteurs enquêtés.

L'objectif de l'UE est aussi de consolider l'ensemble des compétences transversales développées dans les UE précédentes. On retiendra particulièrement ici celles relatives au travail collectif :

- Contribuer à bâtir un esprit d'équipe et un espace de travail ouvert et digne de confiance en encourageant les autres membres de l'équipe à participer aux travaux du groupe ;
- Être en capacité de proposer, d'animer et de contribuer de manière collaborative pour la prise de décisions et le règlement des différends ;
- Accomplir les tâches à temps afin que les délais de l'équipe soient respectés, au travers notamment de tâches spécifiques permettant au groupe d'atteindre ses objectifs ;
- Apprendre et progresser en tenant compte des suggestions et des conseils formulés par d'autres membres de l'équipe ou par les encadrants.

ORGANISATION GENERALE

Cette UE est organisée autour d'un stage collectif de deux semaines de terrain réalisé en partenariat avec une structure professionnelle (organisation de producteurs, entreprise, organisme public territorial, association...) qui commandite l'étude à réaliser. L'UE est organisée autour des étapes classiques d'une étude professionnelle : analyse des termes de référence avec le commanditaire, construction de la problématique et de la méthode de travail, réalisation des enquêtes, entretiens de personnes ressources, traitement des données et synthèse, restitution au commanditaire, production d'un rapport. À chacune de ces étapes, les apports théoriques nécessaires sont rappelés ou complétés. L'objectif pédagogique de cette UE est de consolider les compétences acquises en MOQUAS et de les mettre en œuvre en groupe afin de préparer les étudiants à leur stage individuel de fin d'études.

Cette formation action est réalisée soit dans une région agricole française, soit dans un pays du Sud. Le thème de l'étude varie chaque année en fonction de la commande et du partenariat professionnel.

ÉVALUATION DU MODULE

L'évaluation de l'UE s'attachera principalement à vérifier que les participants sont capables de répondre à une demande professionnelle dans le cadre d'un travail collectif en mobilisant les ressources acquises en formation (théorie, méthodologie, posture ...) et en démontrant qu'elles pourront être remobilisées durant le stage individuel de fin d'études. Elle repose sur trois notes complémentaires :

- Un devoir individuel sur table vous permettra de démontrer (i) votre capacité à vous projeter professionnellement dans la situation concrète rencontrée lors du stage collectif et (ii) vos acquis méthodologiques pour la mise en œuvre d’une étude qualitative en réponse à une commande professionnelle ;
- Un exercice sur les retranscriptions des enquêtes réalisées ;
- Une note collective sera attribuée sur la base des produits de l’étude (restitution orale et support de présentation ;

Les étudiants qui ne valident pas cette UE peuvent la valider par l’épreuve de rattrapage “soutenance de projet” du stage individuel (cf. UE12).

RESPONSABLES DE LA FORMATION

B. WAMPFLER, betty.wampfler@supagro.fr

P. de DIVONNE, philibert.de-divonne@supagro.fr

UE TR DevPro : développement professionnel

Crédits ECTS : 1

Mots clés : *Postures Techniques Méthodes d’animation – Management interpersonnel – Métiers – Prospectives*

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

L’objectif de la formation est de contribuer à la réflexion sur son projet professionnel et à son positionnement au sein d’une structure. Les objectifs de l’UE sont d’acquérir des compétences rapidement mobilisables en situations professionnelles et, notamment, dans les stages collectifs et le stage 3A.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Repérer ses compétences et savoir en parler
- Motiver un collectif et animer une équipe, de collègues ou de partenaires
- Réfléchir à son projet professionnel.

Cette UE rappelle aussi les bases essentielles des outils postures et méthodes de communication interpersonnelle et de travail collectif.

PROGRAMME ET ORGANISATION GENERALE

De nombreux éléments de cette UE sont communs entre les trois options SAADS (Resad, Moquas et Idéal). Notamment un enseignement en Communication interpersonnelle (deux demi-journées), la séance Panorama des métiers et la journée Prospectives secteurs, métiers et méthodes.

Cette UE est réalisée entièrement pendant la semaine du Forum des métiers. Les séances alternent apports pratiques, exercices, mises en situation, témoignages, et apports théoriques courts. Ce sera aussi l’occasion aux options SAADS de se rencontrer et de se rendre compte des liens professionnels à construire entre acteurs du développement agricole et agro-alimentaire, tout en approfondissant son domaine professionnel spécifique.

Programme

- Compétences acquises en communication interpersonnelle
- Technique d'animation et gestion de la prise de parole
- Postures, outils et méthodes de construction collective
- Résultats des enquêtes insertion auprès des diplômés de l'Institut Agro de Montpellier
- Rencontres avec des professionnels, témoignages et débats
- Prospectives secteurs et métiers de l'agrosphère, informations, réflexions et méthodes

La veille du Forum des métiers, les résultats des enquêtes réalisées auprès des diplômés sont présentés. Le panorama des métiers sera suivi d'un moment de questions réponses sur vos projets professionnels, notamment celui de travailler à l'international.

Au milieu de la semaine, le Forum des métiers permettra de rencontrer des professionnels d'organismes très différents.

La journée suivante dédiée aux perspectives de l'agrosphère permet d'acquérir des méthodes afin d'analyser des tendances lourdes et de construire collectivement des scénarios et réfléchir à l'avenir de notre planète.

À l'initiative des étudiant.e.s, un accompagnement individuel est possible pour la rédaction des CV et lettres de motivation en langue française.

ÉVALUATION DE L'UE

Travail écrit collectif sur amélioration de l'efficacité des travaux collectifs dans un contexte interculturel (1 ECTS) .

RESPONSABLE

L. TEZENAS DU MONTCEL 04.67.61.70.54 laurent.tezenas@supagro.fr

UE LV1 / LV2 / FLE : langues vivantes *

Crédits ECTS : 1 + 1

Mots clés : anglais, espagnol, portugais, enseignement professionnel, TOEIC ou Linguaskill, français langue étrangère (FLE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

- Améliorer les connaissances linguistiques en anglais et d'une deuxième langue étrangère au choix, appliquées aux situations professionnelles et interculturelles en général et au domaine spécifique du développement agricole
- Préparer aux certifications les étudiants qui n'ont pas validé le niveau requis pour le diplôme qu'ils préparent.

- Préparer à la certification Français Langue Étrangère pour les étudiants étrangers qui n'ont pas validé le niveau requis pour le diplôme qu'ils préparent.

Dans deux langues étrangères, sur les questions professionnelles en général et agricoles en particulier, les compétences visées sont :

- S'exprimer à l'oral et à l'écrit ;
- Comprendre à l'oral et à l'écrit ;
- Prendre la parole en continu pour conduire une réunion, participer à un débat ;
- S'intégrer dans une organisation et travailler en équipe pluriculturelle.

* Pour les masters, la LV2 est facultative, la LV1 compte pour 2 ECTS

ORGANISATION GENERALE

Les étudiants sont répartis en groupe en fonction de leur niveau en langues.

Les cours sont dispensés chaque semaine selon le programme suivant :

- Anglais, Langue vivante 1- LV1- le mardi de 11h à 12h30 soit environ 25 heures au total ;
- Espagnol ou portugais - LV2- le mardi de 9h30 à 11h pour un total de 22 h environ.
- Français Langues Etrangères proposé aux étudiants étrangers à la place de la LV1 ou LV2 selon les cas.

PROGRAMME

Pour ce faire, les niveaux A2 à C1 pourront développer les axes d'études suivants :

Axe 1 : Se définir dans un cadre personnel et professionnel

Axe 2 : Interagir dans différents contextes à l'international

Axe 3 : Être un acteur réfléchi et responsable dans une société en mutation

Axe 4 : Naviguer entre différentes cultures et actions professionnelles

Exemples de compétences transversales évaluées

- Se présenter et valoriser ses compétences dans un contexte personnel et professionnel
- Coopérer et travailler en équipe pluriculturelle
- Présenter et défendre un point de vue, argumenter
- Créer des ressources à dimension professionnelle
- Acquérir et consolider un vocabulaire lié au domaine professionnel
- Rédaction d'un résumé de diagnostic agricole / Acquérir le vocabulaire nécessaire à une enquête en milieu agricole et rural.

ÉVALUATION DU MODULE

Contrôle continu de l'ensemble des compétences développées.

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Fabien ZECCHINO : fabien.zecchino@supagro.fr

Nafissa Elaniou : nafissa.elaniou@supagro.fr

Benjamin BARLET : benjamin.barlet@supagro.fr

UE 12 : Stage individuel de fin d'études

Crédits ECTS : 30

Mots clés : *stage individuel, recherche-action, enquête de terrain, problématique de développement agricole*

La formation MOQUAS s'achève par un stage individuel sur la durée du semestre « S10 » permettant une mise en situation professionnelle de longue durée (5 mois minimum, 6 mois maximum), dont les objectifs sont :

- D'expérimenter en situation professionnelle réelle la démarche « Comprendre pour mieux accompagner » les transformations des agricultures.
- D'utiliser, mettre à l'épreuve et construire une capacité d'analyse critique des méthodes et outils acquis en formation MOQUAS

Les productions attendues d'un stage :

- Production de données originales répondant à une problématique de développement, à partir d'un travail de terrain
- Production d'un document de synthèse, de qualité professionnelle, intégrant les acquis de la recherche sur un thème donné, et apportant une réponse originale – dans le sens où elle est fondée sur des données originales issues d'une production propre par l'étudiant – à l'organisme demandeur du stage
- Présentation et discussion des résultats obtenus et de la démarche au cours de restitutions au commanditaire de l'étude et aux acteurs du terrain et d'une soutenance académique.

Pour ce faire, parmi les aptitudes professionnelles transversales à mobiliser on soulignera principalement :

- L'autonomie
- L'esprit d'initiative
- L'analyse
- La synthèse
- L'aisance relationnelle
- La curiosité
- L'observation

- Le goût pour le travail de terrain
- Le goût pour le travail d'équipe
- La prise de recul et la réflexivité

En réponse à une commande professionnelle émanant d'une entreprise ou d'une organisation, des sujets inclus dans les thèmes suivants pourront être traités (liste non exhaustive) :

- Dynamiques des agricultures familiales / Migrations, exode rural
- Sécurité/souveraineté alimentaire
- Dynamique des organisations agricoles et rurales
- Insertion des agricultures familiales dans les filières et marchés – circuits longs, courts, alternatifs, ...
- Processus de certification / qualification / Commerce équitable
- Conditions de mise en œuvre de l'agriculture contractuelle
- Services d'appui à l'agriculture : diagnostic, co-construction, évaluation, analyse d'impact
- Financement de l'agriculture, microfinance rurale et agricole
- Formation et installation des jeunes agriculteurs
- Services environnementaux
- Développement local, développement territorial
- Politiques publiques agricoles, environnementales ou de développement
- Systèmes alimentaires : diagnostic, évaluation de durabilité, ...
- Gestion et évaluation de projets et programmes de développement
- Analyse d'impact
- ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

À travers cette mise en situation professionnelle, les objectifs d'apprentissages du S10 sont spécifiquement de :

1. Répondre à la demande d'un commanditaire et apporter des réponses aux questions de développement posées par des propositions opérationnelles en termes de pertinence et de faisabilité
2. Mettre en œuvre une démarche scientifique rigoureuse en remobilisant les concepts et les outils de manière autonome dans un contexte nouveau (analyse de la commande, problématique et hypothèses, recueil de données primaires, analyse, modélisation, argumentation des résultats ...)
3. Construire et mettre en œuvre un dispositif de recueil de données originales, en analyser les résultats et les restituer aux acteurs concernés, en réponse à une problématique donnée et à partir d'un travail de terrain
4. S'insérer dans une organisation et une équipe professionnelle et démontrer, en situation professionnelle, la maîtrise de la posture professionnelle requise.
5. Maîtriser les fondamentaux de la communication et adapter sa réponse en fonction des objectifs, des situations et des acteurs concernés.

Globalement, le S10 permet de valider que les compétences requises par les fonctions qu'exercent les diplômés MOQUAS sont maîtrisées :

1. Construire des démarches scientifiques interdisciplinaires /transdisciplinaires et systémiques appliquées au développement agricole et agroalimentaire, en mobilisant les apprentissages fondamentaux des sciences biophysiques et des sciences humaines
2. Comprendre et caractériser des agricultures familiales, leur diversité et leurs formes d'organisation, et les situer dans leur environnement (naturel, technique, socio-économique, historique et politique)
3. Diagnostiquer et évaluer les situations de questionnement agricoles et agro-alimentaires et les processus de changement au sein des systèmes d'acteurs assurant les productions agricoles et les chaînes agro-alimentaires
4. Identifier les leviers pertinents de développement agricole et agroalimentaire et co-construire des services pour accompagner les changements collectifs et territoriaux
5. Co-construire, concevoir, gérer et évaluer un projet, un programme, une politique publique pour l'agriculture, l'environnement et l'alimentation ;
6. Animer des collectifs, manager, communiquer efficacement pour agir de manière responsable avec une éthique et des postures professionnelles et scientifiques adaptées.

ORGANISATION GENERALE

Le stage a lieu généralement en zone méditerranéenne ou tropicale, dans le cadre d'actions de recherche ou de développement mises en œuvre par des acteurs variés (ONG, bureaux d'études, organisations professionnelles, institutions publiques de recherche ou de formation, services techniques publics ou programmes, entreprises, ...).

Il est d'une durée minimum de 20 semaines. Sauf cas particuliers, il doit être terminé le 30 septembre et la soutenance du mémoire doit être réalisée avant le 31 octobre.

Les alternants réalisent leur stage sous forme de missions au sein de la structure professionnelle qui les emploie.

La possibilité est donnée aux étudiants originaires de pays tiers de réaliser ce stage dans le secteur agricole français.

Pour qu'un stage porte pleinement ses fruits, il doit être activement « construit » par l'étudiant. **L'étudiant est responsable** de la recherche de son stage. L'équipe pédagogique est disponible pour le recevoir et lui conseiller des personnes ressources en fonction de ses intérêts et projets. Sont mis à disposition des étudiants :

- Une liste des structures partenaires qui ont accueilli ou accueillent des étudiants en stage ;
- Des offres de stage qui parviennent à l'école pour l'année en cours ;
- L'outil « Career Center » de la page « Stages et compétences transversales » de TICEA <https://moodle.supagro.fr/moodle/course/index.php?categoryid=290>
- Le site <http://supagro-alumni.fr>

Pour les étudiants, deux voies de recherche de stage sont donc possibles :

- Répondre aux propositions de stage reçues par l'Institut Agro,
- Faire des candidatures de stage spontanées dans un organisme correspondant aux centres d'intérêt de l'étudiant.

La combinaison de ces deux voies est recommandée.

Dans tous les cas, les offres de stage doivent être **validées par l'équipe pédagogique**.

En lien avec l'organisme d'accueil et le maître de stage, le directeur de mémoire (formateur de Montpellier SupAgro ou enseignant associé), accompagne l'étudiant tout au long de son stage de la préparation avant le départ à la rédaction et soutenance à son retour. Avant le départ sur le terrain l'étudiant consacre deux semaines (incluses dans la convention du stage) à la finalisation du projet de stage qui est ensuite soutenu devant un jury. C'est la **soutenance de projet. Cet exercice est obligatoire.**

EN CAS D'URGENCE

Pendant la période estivale, une permanence mail est assurée pour traiter uniquement les urgences liées aux stages à l'adresse suivante: dsa-sscol-urgencesstages@supagro.fr

Seuls les accidents en relation avec le stage (accident de trajet ou de travail), les grosses difficultés rencontrées durant le stage ou les demandes d'arrêt ou de changement de stage seront traités dans le cadre de cette permanence. Toute autre demande sera automatiquement transférée à l'assistant(e) de formation concerné(e) qui traitera la demande à son retour de congés.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, une cellule d'écoute est à votre disposition, la **confidentialité** est assurée : stophdvss-etudiant@supagro.fr

PROGRAMME

- Recherche de stage et positionnement sur un stage : de novembre à février ;
- Construction de la problématique et de la méthode de travail : entre février et mars ;
- Finalisation de la préparation et soutenance de projet : fin mars – mi-avril ;
- Réalisation du stage sur le terrain, traitement des données et rédaction : en continu pendant le travail de terrain avec finalisation en septembre et octobre (août pour les alternants) ;
- Soutenance devant un jury : octobre – début novembre, date butoir fixée annuellement en fonction des jurys de diplôme. Début septembre pour les alternants.

ÉVALUATION DU STAGE

Le jury attribue une note sur 20 points qui porte sur l'ensemble du stage de fin d'étude et prend en compte 5 évaluations :

1/5 L'évaluation du projet de stage compte pour 10% de la note finale du S10

« Le projet de stage » est évalué à partir d'un document écrit d'une quinzaine de pages, d'un diaporama de présentation et d'une soutenance orale. La note est attribuée par le/la directeur·rice de mémoire à l'issue de la soutenance, dans le mois qui suit le début du stage.

	Insuffisant < 10	Passable 10-12	Bien 13-15	Très Bien 16-18	Excellent 19-20
Forme, structuration, orthographe, grammaire, syntaxe ... du document écrit et du diaporama					
Qualité de la bibliographie et du contexte : Le contexte est spécifique et connecté à la problématique					
Compréhension du commanditaire et de sa commande / Analyse de la commande et de ses enjeux					
Problématique, état de l'art, cadre théorique pertinent et grille d'analyse opérationnelle					
Méthodologie annoncée cohérente avec la problématique, éthique, et reproductible.					
Expression orale et posture professionnelle					
Respect des règles d'utilisation de l'intelligence artificielle					

(Aide à la notation : il ne s'agit pas de noter chaque critère, mais d'en apprécier le niveau)

Note : **/ 20**

2/5 L'évaluation des données primaires compte pour 10% de la note finale du S10

La qualité des données primaires est évaluée par le/la directeur·rice de mémoire.

	Insuffisant < 10	Passable 10-12	Bien 13-15	Très Bien 16-18	Excellent 19-20
Echantillonnage, dimensionnement et cohérence du dispositif de recueil de données					
Guides d'entretien cohérents avec la problématique et les objectifs du stage					
Triangulation des données par rapport au système d'acteur					
Itération dans la démarche entre la collecte et l'analyse des données					
Saturation des données et cohérence systémique des données collectées					
Retranscriptions, valorisation des données primaires dans les résultats					

(Aide à la notation : il ne s'agit pas de noter chaque critère, mais d'apprécier le niveau)

Note : / 20

3/5 L'évaluation du stage par le / la maître de stage compte pour 20% de la note la note finale du S10.

	Insuffisant < 10	Passable 10-12	Bien 13-15	Très Bien 16-18	Excellent 19-20
Posture professionnelle / insertion de l'étudiant.e dans la structure, autonomie, responsabilité, réflexivité, écoute, remise en question, réactivité, initiative, curiosité, esprit critique ...					
Qualité des données primaires / accès aux retranscriptions					
Posture professionnelle / Relationnel avec les acteurs (externes) rencontrés / enquêtés					
Qualités formelles du document					
Démarche scientifique mise en œuvre					
Réponse à la commande					

(Aide à la notation : il ne s'agit pas de noter chaque critère, mais d'en apprécier le niveau)

Note : / 20

4/5 L'évaluation de la soutenance (partie orale du mémoire de fin d'étude) compte pour 20% de la note finale du S10.

La note est attribuée par le jury, à l'issue de la soutenance.

	Insuffisant < 10	Passable 10-12	Bien 13-15	Très Bien 16-18	Excellent 19-20
Clarté de la présentation, aisance à l'oral					
Réflexivité, apports et prise de recul par rapport à l'écrit					
Qualité de l'analyse et des réponses aux questions posées					
Posture professionnelle					
Présentation / justification orale de la démarche scientifique					
Argumentation sur la réponse à la commande					

(Aide à la notation : il ne s'agit pas de noter chaque critère, mais d'en apprécier le niveau)

Note : / 20

5/5 L'évaluation du mémoire (partie écrite du mémoire de fin d'étude) compte pour 40% de la note finale du S10.

La note est attribuée par le jury, à l'issue de la soutenance.

	Insuffisant < 10	Passable 10-12	Bien 13-15	Très Bien 16-18	Excellent 19-20
Qualité professionnelle du document (forme, structure, orthographe, grammaire, syntaxe ...)					
Respect des règles d'utilisation de l'intelligence artificielle					

3 « compétences englobantes » du référentiel de compétences :

1 COMBINER ET ADAPTER DES DÉMARCHES SCIENTIFIQUES Développer des démarches systémiques interdisciplinaires pour répondre à des problématiques de développement agricole et agroalimentaire à différentes échelles					
5 ANIMER DES COLLECTIFS INTERPROFESSIONNELS ET INTERCULTURELS Pouvant avoir des référentiels différents et des intérêts divergents afin de faire émerger des solutions d'actions co-construites					
6 AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC LE VIVANT ET LES SOCIÉTÉS Accompagner le développement agricole et agroalimentaire durable avec une conscience éthique, professionnelle et environnementale					

3 « compétences cœur de métier », le cas échéant, en fonction de la thématique du stage :

2 DIAGNOSTIQUER UNE SITUATION COMPLEXE IN SITU Analyser et caractériser la diversité et les dynamiques agricoles et agroalimentaires dans différents territoires, pays. Évaluer, comparer.					
3 CO-CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER DES CHANGEMENTS De visions, de stratégies, de pratiques et des organisations, dans une perspective de développement durable et en créant des solutions socio-économiques et techniques adaptées					
4 CONDUIRE, SUIVRE ET ÉVALUER UN PROJET OU UN PROGRAMME En mobilisant les ressources nécessaires et une analyse critique, en accompagnant les parties prenantes et en s'adaptant au contexte interculturel					

(Aide à la notation : il ne s'agit pas de noter chaque critère, mais d'en apprécier le niveau)

Note : / 20

Echelle de notation :

- **Insuffisant < 10** : Travail non recevable ; l'UE 10 stage n'est pas validée (30 ECTS...).
L'étudiant.e doit reprendre son mémoire ou refaire un autre stage ; le jury se prononce sur cette modalité.
- **10-12 Passable** : Travail recevable mais tout juste passable
- **13-15 Bien** : Travail satisfaisant mais qui aurait pu être approfondi
- **16-18 Très Bien** : Très bon travail tant sur le plan de la réponse à la commande que sur le plan scientifique
- **19-20 Excellent** : tant sur le plan de la réponse à la commande que sur le plan scientifique ; la qualité scientifique du travail donne matière à publication.

RESPONSABLES

Responsables pédagogiques : Chaque étudiant est suivi par un directeur de mémoire membre du comité pédagogique MOQUAS

Annexes

Calendrier d'alternance MOQUAS (18 semaines max en formation)

à discuter en fonction des projets d'alternance

Le S9 débute le 7 septembre 2026 et se termine le 26 mars 2027

3 UE (11 semaines) sont obligatoires :

- UE1 : 4 semaines
- UE5 : 4 semaines
- UE8 : 3 semaines

7 semaines sont à choisir dans :

- UE TR S9 : 1 semaine
- UE2 : 2 semaines
- UE3 : 2 semaines
- UE4 : 3 semaines
- UE6 : 3 semaines
- UE7 : 2 semaines

Les UE choisies sont suivies en entier : on ne peut pas choisir 1 semaine d'une UE de 2 semaines, ou 1 ou 2 semaines d'une UE de 3 semaines.

UE	Dates	Durée	Intitulé de l'UE
UE TR S9 Semaine 37	07/09 14h au 11/09	1 sem	Questionner les référentiels du développement (La Gaillarde)
UE 1 S.38-39-40-41 Sur le terrain :	14/09 au 09/10 21/09 au 03/10	4 sem	Terrain/ Stage collectif : Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique
UE 2 S. 42-43	12/10 au 23/10	2 sem	Comprendre et travailler avec les organisations agricoles et rurales
UE 3 S. 45-46	02/11 au 13/11	2 sem	Action collective et gestion des ressources communes
UE4 S.48-49-50	23/11 au 11/12	3 sem	Insertion des agricultures dans les marchés
UE5-1 Semaine 51	14/12 au 18/12	1 sem	Co – construire des services d'appui avec/pour les agricultures familiales
UE 5-2 Semaine 2	04/01 au 08/01	1 sem	Co – construire des services d'appui : finances rurales
UE 5-3 Semaines 3-4	11/01 au 22/01	2 sem	Co – construire des services d'appui : conseil et ingénierie de formation
UE 6 S 5-6-7	25/01 au 12/02	3 sem	Accompagner l'implication des agricultures familiales dans les politiques publiques. Politiques agricoles, politiques commerciales, politiques environnementales, politiques d'installation et de formation des jeunes.
UE 7 Semaines 8-9	15/02 au 26/02	2 sem	Evaluer un projet de développement et analyser son impact
UE 8 S.11-12-13	08/03 au 26/03	3 sem	Terrain / Stage collectif : Mise en situation en réponse à une demande professionnelle

Plagiat, fraude, intelligence artificielle

Extrait du règlement des études

<https://www.supagro.fr/web/intranet/pages/?idl=19&page=351>

« Toute fraude ou tentative de fraude (y compris les plagats ou le non-respect des consignes des enseignants en cas d'évaluation sur ordinateur) aux examens et contrôles (contrôles continus inclus) pourra faire l'objet de procédures disciplinaires (sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur).

(...)

Le plagiat consiste à s'attribuer les idées d'un auteur sans lui en attribuer la paternité. A ce titre, il constitue une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle) qui peut être juridiquement qualifiée de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle). En cas de plagiat constaté, l'enseignant responsable de l'évaluation en question informe le service en charge de la scolarité en lui transmettant les pièces justificatives, afin qu'il prononce la nullité de l'examen (note « zéro » attribuée) et l'instance disciplinaire est automatiquement convoquée. L'intégrité académique et scientifique est respectée tant que les outils d'Intelligence Artificielle (IA) générative sont utilisés comme un complément à l'apprentissage et non comme un substitut à la pensée et au travail intellectuel de chaque apprenant. Il revient à l'équipe enseignante d'indiquer quand et pour quelle utilisation une IA générative est autorisée comme ressource ou assistant dans la rédaction de travaux académiques (rapports, mémoires, etc...) et de rappeler les éventuelles limites de son utilisation. En cas d'utilisation, il convient de créditer l'IA générative et de la citer de façon appropriée, en indiquant explicitement les passages où- et les fins auxquelles- celle-ci a été mobilisée. Il est rappelé que, d'une part, le fait d'utiliser, d'obtenir, sans autorisation, une aide quels qu'en soient la forme, le support ou le moyen (dont l'Intelligence Artificielle générative), lors d'une évaluation constitue une fraude, et d'autre part, l'absence de citation des sources dans tous travaux académiques, relèvent du régime disciplinaire (articles R 812-24-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime). Ils sont constitutifs d'une fraude susceptible d'être poursuivie et sanctionnée. »

Encadrement de l'usage des IA génératives (IAg) dans les travaux académiques, applicable dans MOQUAS⁶

L'utilisation de l'IA dans votre travail académique pose de nombreuses questions (éthiques, pédagogiques, existentielles...). A plusieurs moments de votre cursus de formation, nous avons été amenés à discuter du principe qui guide notre position de formateurs face à ces questions. **« C'est la construction de vos compétences qui est notre objectif, pas la construction des compétences**

⁶ Ce document reprend les consignes de la Cellule d'Appui Documentaire SAPIENS (Citer l'IA, <https://moodle.supagro.fr/moodle/course/section.php?id=14518>

Il intègre ces consignes dans les « balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative » de l'Université de Sherbrooke (Cabana, M. et Côté, J.-A. 2024)

de la machine ». En tant que cursus de formation, nous définissons le cadre de règles d'utilisation de l'IA dans lequel votre travail académique doit s'inscrire.

Les consignes détaillées ci-dessous constituent les modalités concrètes d'application du règlement des études pour les enseignements et travaux académiques de la formation MOQUAS. Elles sont mises à la disposition des responsables d'UE, qui ont la possibilité de les appliquer de manière différenciée, selon les travaux confiés aux étudiant.e.s. Elles s'appliquent en revanche sous cette forme pour les mémoires de fin d'étude.

1. Référence au règlement des études

Le règlement des études de l'Institut Agro constitue le cadre global dans lequel les règles MOQUAS d'utilisation de l'IA s'insèrent :

« L'intégrité académique et scientifique est respectée tant que les outils d'Intelligence Artificielle (IA) générative sont utilisés comme un complément à l'apprentissage et non comme un substitut à la pensée et au travail intellectuel de chaque apprenant. Il revient à l'équipe enseignante d'indiquer quand et pour quelle utilisation une IA générative est autorisée comme ressource ou assistant dans la rédaction de travaux académiques (rapports, mémoires, etc...) et de rappeler les éventuelles limites de son utilisation. En cas d'utilisation, il convient de créditer l'IA générative et de la citer de façon appropriée, en indiquant explicitement les passages où – et les fins auxquelles – celle-ci a été mobilisée. Il est rappelé que, d'une part, le fait d'utiliser, d'obtenir, sans autorisation, une aide quels qu'en soient la forme, le support ou le moyen (dont l'Intelligence Artificielle générative), lors d'une évaluation constitue une fraude, et d'autre part, l'absence de citation des sources dans tous travaux académiques, relève du régime disciplinaire (articles R 812-24-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime). Ils sont constitutifs d'une fraude susceptible d'être poursuivie et sanctionnée.»

Les consignes ci-dessous constituent les modalités concrètes d'application de ce règlement pour les enseignements et travaux académiques de la formation. Elles s'appliquent en particulier pour les mémoires de fin d'étude.

2. Principes généraux

En référence aux « balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative » de l'Université de Sherbrooke (Cabana, M. et Côté, J.-A. 2024), l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle générative (ChatGPT, Copilot, Claude, etc.) est encadrée.

Le niveau prescrit varie en fonction des travaux confiés aux étudiant.e.s. Il est fixé entre le niveau 0 (utilisation interdite) et le niveau 2 (utilisation guidée) par l'enseignant.e responsable des apprentissages concernés et de l'évaluation associée.

Sauf exception, les niveaux 3 (utilisation balisée) et 4 (utilisation libre) ne sont pas autorisés. Les définitions de ces quatre niveaux sont explicitées plus bas.

Dans tous les cas, l'étudiant.e est tenu.e de déclarer les usages qu'il a fait de l'IA, de vérifier et d'assumer la production qui résulte de l'utilisation de l'IA .

Par ailleurs, l'étudiant.e doit être capable de justifier, à l'écrit ou à l'oral, l'apport de l'IA et de montrer la compréhension et l'appropriation personnelles des éléments générés.

Enfin, les usages de l'IA ne doivent jamais constituer des manquements à l'intégrité scientifique, en particulier à la fraude scientifique générique, appelée communément « FFP » : Fabrication de données, Falsification de données, Plagiat.

Si les manquements à l'intégrité scientifique, et notamment ceux permis par l'IA, sont difficiles à détecter, il est cependant utile de rappeler les règles et de responsabiliser les étudiant.e.s à ce sujet, afin que l'usage encadré de l'IA se fasse à l'intérieur de ce cadre déontologique⁷.

⁷ Vade-mecum intégrité scientifique, OFIS, 2017
<https://www.ofis-france.fr/les-textes-de-reference/>

3. Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative.

Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Autorisés ou pas dans les situations d'apprentissage et d'évaluation?

NIVEAU 0	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative (IAg) est limitée, voire complètement interdite parce que la personne enseignante considère que l'usage de ces outils nuit au développement de compétences essentielles. Ces compétences peuvent être disciplinaires, comme elles peuvent être d'ordre méthodologique, rédactionnel ou informationnel. Considérant que l'utilisation des IAg requiert un esprit critique, il peut s'agir d'une situation d'apprentissage ou d'évaluation sans IAg qui vise à développer celui-ci. Dans ces situations, la personne étudiante produit le travail.		L'utilisation prononcée des IAg est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAg. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique. Dans ces situations, l'IAg produit le travail préliminaire, alors que la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant.		
 Utilisation interdite Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite. Ceci signifie que si la personne enseignante a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAg dans une situation d'évaluation, elle doit dénoncer les faits auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires universitaires. Il s'agit d'un délit relatif aux études tel que stipulé dans le Règlement des études.	 Utilisation limitée Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple : Domaine disciplinaire : - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre Domaine des langues : - Identifier ses erreurs et se les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte	 Utilisation guidée Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par la personne étudiante. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple : - Analyser des contenus - Obtenir une rétroaction - Évaluer la qualité de son travail à partir de critères - Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche - Diriger les processus de résolution de problèmes	 Utilisation balisée Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple : - Résumer ou rédiger des parties d'un texte - Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter - Réaliser des calculs mathématiques - Produire du code informatique - Résoudre des problèmes complexes - Répondre à une question - Générer des images, ou autres contenus multimédias	 Utilisation libre Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.



Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence [CC BY 4.0](#).

Les usages autorisés de niveau 1 relèvent de la / du :

- Clarification : demander une explication, une définition, une mise en contexte ...
- Brainstorming: générer des idées, des questions de recherche, des mots-clés, des angles possibles ...
- Recherche d'information, de sources bibliographiques ...
- Structuration : proposer un plan préliminaire, un schéma logique d'organisation ...

- Reformulation : améliorer la clarté ou simplifier un passage rédigé par l'étudiant.e.
- Résumé / synthèse : résumer ou synthétiser un document fourni par l'étudiant.e.
- Relecture / correction: détecter des fautes orthographiques, grammaticales ou syntaxiques.
- Traduction

Les usages autorisés de niveau 2 relèvent de la / du :

- Analyse de contenu (obtenir une rétroaction, évaluer la qualité de son travail à partir de critères, demander à être confronté relativement à ses idées, sa démarche ...) à condition d'exercer son esprit critique sur la réponse générée, laquelle ne peut-être qu'un support d'aide à une réflexion personnelle assumée et à une production intellectuelle propre.
- Aide à la programmation, à condition de maîtriser les bases du langage.
- Aide à la résolution de problème, à condition d'en assumer le résultat et de montrer sa compréhension personnelle de la démarche et des éléments générés.

« Dans ces situations [de niveau 2], l'IA produit le travail préliminaire, alors que la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant » (Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative » de l'Université de Sherbrooke, Cabana, M. et Côté, J.-A. 2024)

4. Modalités de l'auto déclaration obligatoire des usages de l'IA

(Source : Citer l'IA, Cellule d'Appui Documentaire SAPIENS,
<https://moodle.supagro.fr/moodle/course/section.php?id=14518>)

Premièrement, indiquez, à l'endroit de l'utilisation de l'IA (plan, titre, paragraphe, sous-partie, partie ...), en note de bas de page par exemple :

La tâche réalisée / L'IA utilisée / la date / le lien vers le résultat

Exemple de note en bas de page :

1. Recherche de la définition de « biosphère », Perplexity, version gratuite, 19/03/2026, <https://www.perplexity.ai/search/qu-appelle-t-on-la-biosphere-QQoNgkjqTkyVMvYN5Vndjw>

Deuxièmement, créez une annexe qui récapitule l'ensemble des usages que vous avez faits de l'IA dans votre production : vous copiez / collez l'ensemble des « discussions » ou requêtes.

Exemple

Annexe indiquant l'ensemble des tâches et des résultats produits par l'IA

1. Recherche de la définition de « biosphère », Perplexity, version gratuite, 19/03/2026, <https://www.perplexity.ai/search/qu-appelle-t-on-la-biosphere-QQoNgkjqTkyVMvYN5Vndjw>

Qu'appelle-t-on la biosphère ?

On appelle biosphère l'ensemble des régions de la Terre où la vie est présente, c'est-à-dire tous les êtres vivants et les milieux dans lesquels ils vivent (partie de l'atmosphère, des eaux et des sols).

Cette définition me semble approximative, notamment quand elle parle de "l'ensemble des régions". Peux-tu préciser la définition de "Biosphère" ?

Une définition plus précise est la suivante : la biosphère est l'ensemble de tous les organismes vivants de la Terre et de l'espace physique qu'ils occupent, c'est-à-dire tous les écosystèmes présents dans les parties de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la lithosphère où la vie existe.

Etc. ...

Dispositif de gestion des cas de harcèlement, discrimination et violences sexistes et sexuelles à l'Institut Agro Montpellier HDVSS

Si vous ressentez le besoin d'être accompagné·e, vous pouvez contacter :

Institut Agro Montpellier :

- https://www.supagro.fr/web/intranet/pages/index.php?page=2295&id_page=4639
- stophdvss-personnel@supagro.fr

Acteurs nationaux :

- Le Défenseur Des Droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/> téléphone : 09 69 39 00 00
- Violence femmes info : 3919. Plateforme d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, de leur entourage des professionnels. Gratuit et anonyme.
- Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) : 67 associations sur le territoire : www.solidaritefemmes.org
- Fédération nationale des CIDFF : 105 antennes sur le territoire www.infofemmes.com
- 114 par SMS : numéro unique d'appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes étendues aux personnes qui ne peuvent pas parler sans être entendues et se mettre en danger.
- Planning familial : <https://www.planning-familial.org/fr>

Volume horaire et crédits ECTS des UE

Unités d'Enseignement Option Marchés, organisations, qualité, services en appui aux agricultures du Sud 3ème année - Semestres 9 et 10		Répartition horaire par type d'enseignement (livret pédagogique)								ECTS attribués à l'UE	
		Cours	TD	TP	Projet (face-à-face)	autoformation ou travail en autonomie à l'EDT	estimation travail personnel / projet	Evaluation (inclus dans VH face-à- face)	Total face-à-face		Total global
UE 1	Terrain/ Stage collectif : Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique	9	24	2	28	6	0	1	64	70	5
UE 2	Comprendre et travailler avec les organisations agricoles et rurales	15	21			9		3	39	48	2
UE 3	Action collective et gestion des ressources communes	15	12			12		6	33	45	2
UE 4	Insertion des agricultures dans les marchés	35	17			9		2	54	63	3
UE 5	Co-construire des services d'appui avec/pour les agricultures familiales	20	34			18	10	9	63	91	4
UE 6	Accompagner l'implication des agricultures familiales dans les politiques publiques	30	24			21	0	3	57	78	3
UE 7	Concevoir, gérer, évaluer un projet de développement et analyser son impact	7	23			15		2	32	47	2
UE 8	Terrain / Stage collectif : Mise en situation en réponse à une demande professionnelle	6	12		20		40	2	40	80	5
UE DP	Développement professionnel	9	3			0	3		12	15	1
UE Tr	Questionner les référentiels du développement durable	11	5			1,5	1	1	17	19,5	1
LV1	Anglais		22,5			7,5			22,5	30	1
LV2	Langue vivante 2		22,5			7,5			22,5	30	1
S10	Stage de fin d'études ingénieur						840	1	1	841	30
TOTAL		157	220	2	48	107	894	30	457	1458	60
RATIO VOLUME HORAIRE FACE-A-FACE		34,4%	48,1%	0,4%	10,5%			6,6%	100,0%		
RATIO VOLUME HORAIRE GLOBAL		10,8%	15,1%	0,1%	3,3%	7,3%	61,3%	2,1%		100,0%	

Pré-requis

Ces pré-requis ne font pas l'objet d'enseignements en MOQUAS et doivent être maîtrisés dès l'entrée en formation, ou très rapidement après entrée en formation

Un pré-requis est une condition préalable pour pouvoir comprendre et progresser dans un processus d'apprentissage et d'acquisition de compétences. Travailler sur les pré-requis permet de se donner des clés pour apprendre et atteindre les objectifs fixés en termes de compétences.

UE MOQUAS	Concepts, Outils, connaissances ... de base	Ressources correspondantes : tuto, réf biblio ...
Pré-requis généraux	MOQUAS, livret pédagogique : j'ai pris connaissance du livret pédagogique, j'ai compris ce qu'on attendait de moi, j'ai identifié mes interlocuteurs, je connais le calendrier des UE, le contenu des UE et les modalités d'évaluation. Je connais également le cadre réglementaire de mes études Suite bureautique : je sais utiliser un traitement de texte, un tableur et ppt, et je me perfectionne tout au long de l'année en auto-formation pour être plus efficace • Word • Excel • Powerpoint Recherche bibliographique (Recherche et veille documentaire, utilisation de Zotéro) Plateforme pédagogique « Ticea » : je travaille avec TICEA, respecte les consignes et délais donnés par les enseignants et exploite toutes les ressources pédagogiques mise à disposition par les enseignants.	https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/catalogue-des-formations/recherche-d-une-formation/parcours-marches-organisations https://www.supagro.fr/web/intranet/pages/index.php?idl=19&page=351 De nombreuses ressources existent en ligne, par exemple : https://www.youtube.com/watch?v=jbQDbhg4qek&list=PL_YIPTyDwH029le6-8T91wPfpqGH-IIIU https://www.youtube.com/watch?v=xnXO6GN21Jo&list=PL_YIPTyDwH029le6-8T91wPfpqGH-IIIU&index=2 https://www.youtube.com/watch?v=8W5B-0tbPYQ&list=PL_YIPTyDwH029le6-8T91wPfpqGH-IIIU&index=3 https://moodle.supagro.fr/moodle/course/index.php?categoryid=245 (lien accessible sur l'intranet dès activation du compte informatique de l'institut agro) https://moodle.supagro.fr/moodle/course/index.php?categoryid=37 Accessible dès activation du compte informatique de l'institut agro

	Messagerie « partage » SupAgro : j'ai compris que les méls me sont envoyés sur mon adresse @supagro.fr ; Soit je consulte ma boîte méls SupaAgro quotidiennement, soit je redirige automatiquement mes méls vers mon service de messagerie habituelle. Dans tous les cas, je réponds quand je suis sollicité.e. GEMSA : je consulte les emplois du temps sur GEMSA Le fonctionnement des institutions politiques françaises : j'ai compris le contexte institutionnel et l'organisation administrative et politique de la France Ecoute active Entretien semi directif Pensée critique Épistémologie basique 16 Compétences numériques de bases, autoformation et tests en ligne, gratuit, certification généralisée dans l'enseignement secondaire français. Français : Si vous n'obtenez pas 14/14 au test proposé, alors vous devez améliorer votre niveau de français Pour progresser : • Les ressources et exercices de TV5 Monde; quel que soit votre niveau de français, de A1 débutant à B2 avancé, existe aussi en appli mobile "Apprendre le français avec TV5 Monde" • Voir aussi les petites vidéos très bien faites de Jonathan Vangrootloon • Des applications mobiles	https://partage.supagro.fr/ Accessible dès activation du compte informatique de l'institut agro https://www.supagro.fr/gemsa Accessible dès activation du compte informatique de l'institut agro https://www.youtube.com/@VulgarisationPolitique/about https://www.youtube.com/watch?v=wAYCYSezkoM https://www.youtube.com/watch?v=N456DMJ0smE https://www.youtube.com/@HygieneMentale https://www.youtube.com/watch?v=kdrVjnBETzQ https://pix.fr/ https://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/tester-son-niveau https://apprendre.tv5monde.com/fr https://www.youtube.com/channel/UCA1Zl--wgsxOZxGD9IfgzWw/featured • Apprendre le français avec TV5 Monde • vatefaireconjuguer • et sans doute beaucoup d'autres ...
UE TR DD	Les ODD La durabilité forte	https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/ https://www.afd.fr/fr/ressources/apprehender-les-trajectoires-de-developpement-laune-de-la-soutenabilite-forte
UE1	Suite bureautique: - Excel : tableau de calcul avec les opérations de base / savoir faire différents types de graphes à partir de tableaux de données. - Savoir faire une présentation Power Point Connaître le concept de "Système" : système agraire, système de production, système de cultures, système d'élevage Connaître les notions de base : rotation de culture / Assolement	Les opérations excel les plus utilisées : https://www.youtube.com/watch?v=Lvl8hG86zxY Savoir faire des graphes sur Excel : https://www.youtube.com/watch?v=96snn_ENHt4 Savoir faire un PPT: https://www.youtube.com/watch?v=kODQULUGi-A Système agraire : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2011-3-page-97.htm Rotation: https://www.youtube.com/watch?v=7qMNGTltcFA Assolement : https://www.youtube.com/watch?v=6XWBcOnFD6w
UE2		
UE3	Connaissances en Sociologie / gestion des organisations	Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système.
UE Dev Pro		https://moodle.supagro.fr/moodle/course/index.php?categoryid=290
UE4	Connaissances en Économie des filières et méthodes d'analyse des filières Connaissances sur les systèmes alimentaires et l'évaluation de leur durabilité	Guide Pratique de l'Approche Filière. Le Cas de l'Approvisionnement et de la Distribution des Produits Alimentaires dans les Villes : https://www.fao.org/3/x6991f/x6991f00.htm#Contents

		Méthode d'évaluation des systèmes alimentaires de la FAO: https://www.fao.org/support-to-investment/our-work/projects/evaluation-des-systemes-alimentaires/fr/ Pour aller plus loin : "L'analyse économique des filières agricoles en Afrique sub-saharienne" https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Document_complet.pdf
UE5		
Thème 1 "Services"		
Thème 2 "Finances rurales"		
Thème 3 "Conseil / formation"	[Potentiellement prérequis transversaux à toute l'UE 5] : Analyse de la demande, analyse des "besoins" de services; Conduite et analyse d'enquêtes pour cerner la demande [renvoie aux prérequis généraux / écoute active et entretien semi-directif] ; Notion de système d'acteurs;	UE précédentes? enquetes-cirad: Enquête qualitative (Cirad-Iamm-SupAgro) Autres références / Méthode de l'entretien compréhensif : • Ruault C., 2015, L'enquête compréhensive socio technique dans une perspective d'action de développement ou d'évaluation. Fondements et méthodes. Gerdal – Supagro IRC, document du cours. • Darré, J., Mathieu, A., Lasseur, J., 2004. Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes. Science Update. INRA Editions • Beaud Stéphane, WeberFlorence. Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques. Paris, La Découverte, coll. Guides Repères, 328 p. 1997 – 4ème édition 2010. • Kaufmann Jean Claude. L'entretien compréhensif. Ed Armand Colin, 2007 UE précédentes ?
UE6		
Thème 1 "Politiques publiques"		
Thème 2 "Politiques agricoles"		
Thème 3 "Politiques commerciales internationales"	Notions de base sur le commerce mondial et les principales théories économiques de l'échange international. Notions de base de micro et macro-économie.	Rainelli, 2009, Le commerce international, Collection Repères, Edition la Découverte Supports Cours Micro P. LUBELLO (10h) : https://loom.com/share/folder/cce7f6f38ed84990b114586e0aeb56f4
Thème 4 "Politiques environnementales"		

UE7	Notions de base sur la notion de projet de développement et la gestion de projet	https://www.grdr.org/IMG/pdf/montage_de_projet-bd.pdf
UE8	Démarche scientifique : de la construction de la problématique à la définition du dispositif de recherche	SAADS 1 et 2?
LV 1&2	Un niveau B1 pour la LV1 et A2 pour LV2. Vocabulaire usuel et initiation au vocabulaire technique	

Institut Agro Montpellier
Pôle Tropiques Méditerranée
Campus La Valette

1101 avenue Agropolis BP 5098 34093 Montpellier Cedex5
Tél. + 33 (0)4 67 61 70 00 – Fax : + 33 (0)4 67 41 02 32